

*Questions orales*

**L'hon. Jeanne Sauvé (ministre des Communications):** Monsieur l'Orateur, le gouvernement considère déjà ces services comme des services publics. C'est la raison pour laquelle l'activité de la société Bell Canada est assujettie à des contrôles très stricts de la part du CRTC. La requête dont le CRTC est présentement saisi sera étudiée, je crois, au cours du mois prochain. Si je ne m'abuse, le bien-fondé de cette requête sera étudié au cours d'audiences publiques qui dureront cinq semaines. Je ne doute aucunement que le CRTC possède toute la compétence requise pour juger de cette affaire.

\* \* \*

● (1442)

**LE COMMERCE EXTÉRIEUR****LA CONCLUSION D'UN ACCORD INTERNATIONAL SUR LE BLÉ À L'AVANTAGE DES AGRICULTEURS**

**Le très hon. J. G. Diefenbaker (Prince-Albert):** Monsieur l'Orateur, j'ai une question à poser au ministre de l'Industrie et du Commerce. Elle n'a rien à voir avec le tarif-marchandises, les chemins de fer et autres questions qui relèvent normalement du ministre des Transports mais que, semble-t-il, le ministre de l'Industrie et du Commerce a prises en charge, pour ce qui concerne du moins les provinces des Prairies. Ce qui touche et ce qui intéresse au plus haut point ces provinces, c'est la question de l'Accord international sur le blé.

Avec les prix relativement peu élevés qu'elle obtient pour ses produits, le blé par exemple, avec les intérêts extrêmement élevés et le prix exorbitant du matériel, l'agriculture est dans une situation difficile. Est-il exact, comme on peut le lire dans certains organes spécialisés de la presse américaine, qu'à peu de chose près, sinon absolument, tous les obstacles qui pouvaient s'opposer à la conclusion de l'Accord international sur le blé ont été balayés du fait que les États-Unis ont acquiescé de façon générale à la nécessité d'un pareil accord, et également au prix? Le ministre peut-il nous dire si, dans les circonstances, il a bon espoir que la population agricole et le pays tout entier peuvent compter sur l'aboutissement prochain des pourparlers de Genève et sur la signature d'un Accord international sur le blé qui redonne un peu d'espoir à nos agriculteurs?

**L'hon. Jack H. Horner (ministre de l'Industrie et du Commerce):** Monsieur l'Orateur, je remercie le très honorable député de cette question. Il sait que je me préoccupe énormément du prix des céréales.

**Des voix:** Bravo!

**M. Horner:** Mon ministère suit de près le déroulement des pourparlers qui se poursuivent à Genève. On s'efforce actuellement de constituer un stock régulateur qui pourrait servir de volant lorsque le prix de référence serait atteint. Le montant exact de ce prix et le volume du stock à constituer sont encore en négociation. Il semble que cette fois les États-Unis s'emploient très activement à mettre au point un nouvel accord. Nous ne manquons pas de collaborer avec eux, mais nous avons l'intention de surveiller de près le prix de référence ainsi que le volume du stock régulateur, et également les quantités à prélever sur ce stock, puisqu'il s'agit là d'une question vitale pour l'ouest du Canada.

[M. Stollery.]

**LES PÊCHERIES****DEMANDE DE FERMETURE D'UN RÉSEAU FLUVIAL CONTAMINÉ PAR LE MERCURE**

**M. Cyril Symes (Sault-Sainte-Marie):** Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre des Pêches. Hier, comme en fait foi la page 3290 du hansard, le ministre a prétendu que les paroles de son collègue, le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social, avaient été mal rapportées et qu'elle n'avait jamais dit qu'elle lui demanderait de fermer le réseau fluvial des Anglais-Wabigoon à cause de la contamination par le mercure. J'ai obtenu une transcription de l'entrevue de son collègue, qui était enregistrée sur ruban. Quand on lui a demandé s'il n'était plus question de fermer le réseau fluvial, elle a dit:

Si, et je suis prête à récrire à mon collègue le ministre des Pêches qui a le dernier mot en cette matière, pour lui demander d'interdire aux pêcheurs amateurs de pêcher dans ces cours d'eau...

À la lumière de cette déclaration, le ministre s'engagera-t-il, à la demande de son collègue du cabinet, à fermer ce réseau fluvial pollué?

**L'hon. Roméo LeBlanc (ministre des Pêches et de l'Environnement):** Je remercie le député d'avoir soulevé cette question. J'espérais qu'en prenant la parole sur un autre sujet, je pourrais corriger ce qui a été dit. Nous avons vérifié auprès du bureau du ministre—car elle était elle-même en voyage—et on nous a informés qu'elle voulait dire «le ministre provincial». Toutefois, tel n'était pas le cas. C'était bien à moi qu'elle avait l'intention de soumettre la demande et je corrige ici ce qui a été dit en priant les députés et la Chambre de m'excuser d'avoir fait cette déclaration.

Quant à la question, il est évident que la province d'Ontario administre les pêcheries intérieures comme elle le faisait longtemps avant que je devienne ministre. Nous proclamons par décret du conseil les changements qu'on nous demande d'apporter aux règlements. Si nous fermions le réseau fluvial, nous n'aurions aucun moyen de faire respecter cette fermeture. Nous ne sommes pas chargés du travail de conservation, mais seulement d'inspection. Les seules autorités capables de fermer ce réseau seraient les autorités provinciales qui assigneraient ensuite des agents de protection à la région. J'ajoute qu'il ne s'y fait absolument aucune pêche professionnelle et que le service d'inspection de mon ministère a interdit la vente de poisson pris dans les rivières en question.

**M. Symes:** Monsieur l'Orateur, je ne comprends pas comment le ministre peut essayer encore une fois de rendre quelqu'un d'autre responsable pour une question qui nous préoccupe depuis huit ans surtout si l'on songe que cette question touche la santé et la sécurité de bien des gens. Les collaborateurs de l'honorable représentant ont reconnu au comité que le gouvernement fédéral pouvait décider unilatéralement d'interdire la pêche sportive dans cette rivière. À mon avis, s'il l'avait fait, nous aurions pu établir un mécanisme de surveillance quelconque. Selon moi, le ministre s'est contenté de se trouver un autre homme de paille. Qu'il interdise la rivière, comme il peut le faire et comme les autochtones le lui demandent depuis huit ans, et nous verrons ensuite si le gouvernement fédéral est en mesure d'assurer que cette décision sera respectée.